

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE BLAINVILLE

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Blainville, tenue le **6 juillet 2010 à 19 h 30** en la salle du conseil située au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, à laquelle sont présents : M. Guy Frigon, maire suppléant, M^{mes} Liza Poulin, Nicole Ruel et Marie-Claude Collin, MM. Alain Portelance, Normand Dupont, Louis Lamarre, Richard Perreault et François Garand, conseillers.

Assistent également à la séance, MM. Gervais Beaulieu, directeur général adjoint, Gaston Courtemanche, directeur du Génie, Yves Meunier, directeur des Communications et Claude Bertrand, directeur des Services juridiques et greffier.

En l'absence de Monsieur le maire, M. Guy Frigon, maire suppléant, ouvre et préside la séance.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 4.6 Rapport du 5 juillet 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation de la soumission S 0935, pavage de la Route Verte, section sud – rue Paul-Bergeron et boulevard des Châteaux.
- 4.7 Rapport du 6 juillet 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation de la soumission SG2010-034, reconstruction du pavage et des trottoirs de la travée nord – boulevard de la Seigneurie Est.
- 10.10 Projet de résolution concernant le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
- 16.28 Rapport du 5 juillet 2010 du chef de division – Supervision des travaux recommandant l'acceptation d'une proposition – protection de la fibre optique – 37^e Avenue Est.
- 17.12 Rapport du 28 juin 2010 du directeur de l'Urbanisme et de l'environnement recommandant le réaménagement des bureaux au Service de l'Urbanisme et de l'environnement.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant une demande de dérogation mineure pour la propriété située au 1237, rue Richard.

RÉSOLUTION... 2010-07-606	ACCEPTATION DÉROGATION MINEURE CONSTRUCTION D'UN ABRI D'AUTO 1237, RUE RICHARD (LOT 3 138 848)
--	---

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation 10-06-06.1 du 1^{er} juin 2010 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin qu'il soit accordé au lot **3 138 848** du cadastre du Québec (*1237, rue Richard*), une dérogation mineure au Règlement de zonage 1418 afin de **RÉDUIRE la marge latérale d'un abri d'auto à 0,30 mètre** au lieu de 1,00 mètre et de **RÉDUIRE le total des deux (2) marges latérales à 2,45 mètres** au lieu de 5,50 mètres, le tout tel exigé au Tableau des spécifications de la zone **H-113**, à l'Annexe B du Règlement de zonage 1418.

Le 6 juillet 2010.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'environnement* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande du maire suppléant, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant une demande de dérogation mineure pour la propriété située au 121, rue Paul-Albert.

**RÉSOLUTION...
2010-07-607**

**ACCEPTATION DÉROGATION MINEURE
SUBDIVISION D'UN LOT
121, RUE PAUL-ALBERT (LOT 2 322 504)**

ATTENDU les dispositions du *Règlement 1422 sur les dérogations mineures*;

ATTENDU la recommandation 10-06-06.2 du 1^{er} juin 2010 du Comité consultatif d'urbanisme.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin qu'il soit accordé au lot **2 322 504** du cadastre du Québec (*121, rue Paul-Albert*), une dérogation mineure au Règlement de zonage 1418 afin de **PERMETTRE le lotissement d'un lot projeté dont la largeur minimale serait de 15,24 mètres** au lieu des 18,0 mètres exigés au Tableau des spécifications de la zone **H-610**, à l'Annexe B du Règlement de zonage 1418.

QUE le *Service de l'urbanisme et de l'environnement* soit autorisé à émettre tout permis ou certificat relatif à cet immeuble après le paiement des tarifs requis.

À la demande du maire suppléant, les personnes présentes sont invitées à s'exprimer sur la demande de dérogation mineure.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LA DÉROGATION MINEURE

Aucune intervention du public.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**AVIS DE MOTION...
2010-07-608**

MODIFICATION RÈGLEMENT 1347

M. Alain Portelance donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter **un règlement modifiant le Règlement 1347 concernant les tarifs applicables à certains biens et services de la municipalité.**

**AVIS DE MOTION...
2010-07-609**

MODIFICATION RÈGLEMENT 1405

M. Alain Portelance donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, il présentera ou fera présenter **un règlement modifiant le Règlement 1405 autorisant l'exécution des travaux de construction des infrastructures du secteur Paul-Albert et décrétant un emprunt de 21 600 000 \$ à ces fins.**

Le 6 juillet 2010.

SOUMIS aux membres du conseil, l'approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 juin 2010.

**RÉSOLUTION...
2010-07-610**

**APPROBATION PROCÈS-VERBAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2010**

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin que le procès-verbal de la séance ordinaire du **15 juin 2010** soit approuvé par ce conseil.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOUMIS aux membres du conseil, le rapport du 23 juin du directeur des Services juridiques et greffier recommandant l'acceptation de la soumission SJ-2010-01, contrôle animalier sur le territoire de la Ville de Blainville – 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013.

**RÉSOLUTION...
2010-07-611**

**ACCEPTATION SOUMISSION SJ-2010-01
CONTRÔLE ANIMALIER SUR LE
TERRITOIRE DE LA VILLE DE BLAINVILLE
1^{er} JUILLET 2010 AU 30 JUIN 2013**

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M. Normand Dupont d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **PATROUILLE CANINE G.L. ENR.** pour le contrôle animalier sur le territoire de la Ville de Blainville, du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2013, au coût total de **85 714,44 \$, taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au poste budgétaire 02-210-00-441.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOUMIS aux membres du conseil, le rapport du 14 juin 2010 directeur des Travaux publics recommandant l'acceptation de la soumission SA-1026, acquisition d'un fourgon Ford Transit utilitaire XLT 2010 ou 2011.

**RÉSOLUTION...
2010-07-612**

**ACCEPTATION SOUMISSION SA-1026
ACQUISITION D'UN FOURGON FORD TRANSIT
UTILITAIRE XLT 2010 OU 2011**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Alain Portelance d'accepter la plus basse soumission conforme du concessionnaire **BLAINVILLE FORD INC.** pour l'acquisition d'un fourgon Ford Transit utilitaire XLT année 2010 ou 2011 dépendant du moment de la commande, au montant de **30 372,41 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1434*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOUMIS aux membres du conseil, le rapport du 15 juin 2010 directeur du Génie recommandant l'acceptation de la soumission 5141-2010-019, travaux de réfection – toiture de l'aréna (*glace n° 2*).

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-613

ACCEPTATION SOUMISSION 5141-2010-019
TRAVAUX DE RÉFECTION
TOITURE DE L'ARÉNA (GLACE N° 2)

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **CONSTRUCTION DAVID BLANCHETTE INC.** pour l'exécution des travaux de réfection de la toiture de l'aréna (*glace n° 2*), au montant total de **259 420,61 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1440*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 22 juin 2010 du directeur adjoint – Opérations aux Travaux publics recommandant l'acceptation de la soumission SA-1025, acquisition et installation de bacs Molok.

RÉSOLUTION...
2010-07-614

ACCEPTATION SOUMISSION SA-1025
ACQUISITION ET INSTALLATION DE BACS MOLOK

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **ENTREPRISE SANITAIRE F.A. LTÉE** pour l'acquisition et l'installation de quatre (4) contenants Molok M5000, au montant de **34 107,66 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1434*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 directeur adjoint aux opérations – Travaux publics recommandant l'acceptation de la soumission SA-1023-P, acquisition d'un chargeur sur roues de marque Caterpillar modèle 938H.

RÉSOLUTION...
2010-07-615

ACCEPTATION SOUMISSION SA-1023-P
ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR ROUES
DE MARQUE CATERPILLAR MODÈLE 938 H

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **HEWITT ÉQUI-PEMENT LTÉE** pour l'acquisition d'un chargeur sur roues neuf de marque Caterpillar, modèle 938H, au montant total de **241 101 \$ taxes incluses**, comprenant l'option pour l'installation de la manette de commande, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier une somme de **89 601 \$** à même les fonds prévus au *Règlement 1434* et une somme de **151 500 \$** à même le poste budgétaire *01-234-19-000*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 5 juillet 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation de la soumission S 0935, pavage de la Route Verte, section sud – rue Paul-Bergeron et boulevard des Châteaux.

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-616

**ACCEPTATION SOUMISSION S 0935
PAVAGE DE LA ROUTE VERT, SECTION SUD
TRONÇON DE LA RUE PAUL-BERGERON
AU BOULEVARD DES CHÂTEAUX**

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **ENTREPRISE DE PAVAGE DION INC.** pour l'exécution des travaux de pavage de la Route Verte, section sud, de la rue Paul-Bergeron au boulevard des Châteaux, au montant total de **89 105,64 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier la somme de 50 900 \$ à même les fonds prévus au *Règlement 1205* et la somme de 38 205,64 \$ à même les fonds prévus au *Règlement 1380*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 6 juillet 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation de la soumission SG2010-034, reconstruction du pavage et des trottoirs de la travée nord – boulevard de la Seigneurie Est.

RÉSOLUTION...
2010-07-617

**ACCEPTATION SOUMISSION SG2010-034
RÉFECTION DU BOULEVARD DE LA
SEIGNEURIE EST – TRAVÉE NORD**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Richard Perreault d'accepter la plus basse soumission conforme de la compagnie **ASPHALTE DESJARDINS INC.** pour l'exécution des travaux de réfection du boulevard de la Seigneurie Est, travée Nord, au montant total de **943 430,62 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1406*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le Règlement 1284-5 modifiant le Règlement 1284 sur le contrôle des chiens, des chats et des autres animaux.

RÉSOLUTION...
2010-07-618

APPROBATION RÈGLEMENT 1284-5

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Nicole Ruel que *le Règlement 1284-5 modifiant le Règlement 1284 sur le contrôle des chiens, des chats et des autres animaux*, soit approuvé par ce conseil.

Une dispense de lecture est accordée pour l'adoption de ce règlement considérant que toutes les exigences à cet égard, prévues à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, ont été remplies.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le Règlement 1418-8 modifiant le Règlement de zonage 1418.

RÉSOLUTION...
2010-07-619

APPROBATION RÈGLEMENT 1418-8

ATTENDU QU'en date du 25 mai 2010, le conseil municipal adoptait le Premier projet de règlement 1418-8 P1;

Le 6 juillet 2010.

ATTENDU QUE les dispositions des articles 2 à 4 de ce règlement sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QUE suite à une consultation publique tenue le 15 juin 2010, le conseil municipal adoptait le Second projet de règlement 1418-8 P2;

ATTENDU QU'aucune demande valide n'a été reçue à l'égard du Second projet de règlement 1418-8 P2.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Nicole Ruel que *le Règlement 1418-8 modifiant le Règlement de zonage 1418*, soit approuvé par ce conseil.

Une dispense de lecture est accordée pour l'adoption de ce règlement considérant que toutes les exigences à cet égard, prévues à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, ont été remplies.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le Règlement 1445 autorisant l'exécution des travaux de pavage 2^e couche, bordures et éclairage sur le boulevard Michèle-Bohec, entre la rue Gilles-Vigneault et le ruisseau Goyer, ainsi que sur la rue Émilien-Marcoux, et décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ à cette fin.

RÉSOLUTION...
2010-07-620

APPROBATION RÈGLEMENT 1445

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin que *le Règlement 1445 autorisant l'exécution des travaux de pavage 2^e couche, bordures et éclairage sur le boulevard Michèle-Bohec, entre la rue Gilles-Vigneault et le ruisseau Goyer, ainsi que sur la rue Émilien-Marcoux, et décrétant un emprunt de 2 100 000 \$ à cette fin*, soit approuvé par ce conseil.

QUE le registre visant à recevoir des demandes pour la tenue d'un scrutin référendaire soit accessible aux personnes habiles à voter sur ledit règlement le **20 JUILLET 2010** entre 9 h et 19 h à l'hôtel de ville.

Une dispense de lecture est accordée pour l'adoption de ce règlement considérant que toutes les exigences à cet égard, prévues à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, ont été remplies.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le Règlement 1446 autorisant la préparation des plans et devis relatifs aux travaux de réfection de la chaussée et d'amélioration du drainage dans le secteur du Domaine du Coteau, et décrétant un emprunt de 65 000 \$ à cette fin.

RÉSOLUTION...
2010-07-621

APPROBATION RÈGLEMENT 1446

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions de l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*, un règlement dont l'unique objet est l'établissement de plans et devis ne requiert que l'approbation du ministre, excluant ainsi la tenue d'un registre ouvert aux personnes habiles à voter.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M. Alain Portelance que *le Règlement 1446 autorisant la préparation des plans et devis relatifs aux travaux de réfection de la chaussée et d'amélioration du drainage dans le secteur du Domaine du Coteau, et décrétant un emprunt de 65 000 \$ à cette fin*, soit approuvé par ce conseil.

Le 6 juillet 2010.

Une dispense de lecture est accordée pour l'adoption de ce règlement considérant que toutes les exigences à cet égard, prévues à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, ont été remplies.

Après discussion sur la proposition, M. Louis Lamarre demande le vote et M. Normand Dupont demande la tenue d'un vote nominal.

ONT VOTÉ EN FAVEUR A VOTÉ CONTRE

M^{me} Nicole Ruel

M. Louis Lamarre

M^{me} Liza Poulin

M. Richard Perreault

M. Normand Dupont

M. François Garand

M^{me} Marie-Claude Collin

M. Alain Portelance

ADOPTÉE SUR DIVISION

RAPPORT DU MAIRE

PÉRIODE DE QUESTIONS

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant la nomination du maire suppléant pour la période du 7 juillet au 16 novembre 2010 inclusivement.

**RÉSOLUTION...
2010-07-622**

NOMINATION MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Liza Poulin que **M^{me} NICOLE RUEL** soit nommée maire suppléant pour la période du **7 juillet au 16 novembre 2010 inclusivement**.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Louis Lamarre quitte son siège à 20 h 33.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant une demande du Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL) auprès de l'Agence métropolitaine de transport (AMT) et du ministère des Transports du Québec (MTQ) – voies réservées.

**RÉSOLUTION...
2010-07-623**

**APPUI – CONSEIL INTERMUNICIPAL
DE TRANSPORT DES LAURENTIDES (CITL)
VOIES RÉSERVÉES**

CONSIDÉRANT les demandes réitérées par le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) pour que l'Agence métropolitaine de transport (AMT) procède à l'analyse des besoins et favorise les communications entre les divers partenaires des projets de voies réservées au transport en commun sur les corridors autoroutiers de son territoire;

CONSIDÉRANT l'inscription par l'AMT d'études pour l'amélioration du transport en commun dans l'axe de l'autoroute 15 à tous ses programmes triennaux d'immobilisations depuis le PTI 2005-2006-2007;

CONSIDÉRANT l'inscription par l'AMT d'études pour l'amélioration du transport en commun dans l'axe de l'autoroute 13 dès son PTI 2006-2007-2008;

Le 6 juillet 2010.

**RÉSOLUTION...
2010-07-626**

**CONFIRMATION EMBAUCHE
POLICIER TEMPORAIRE**

Il est proposé par M. Alain Dupont et appuyé par M. Alain Portelance de confirmer l'embauche de **M. ANTOINE ROUSSEAU-DUBÉ** au poste de « *Policier temporaire* » au Service de la Police, poste accrédité par l'Association des policiers et policières de Blainville inc. et ce, rétroactivement au 18 juin 2010.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 23 juin de la directrice des Ressources humaines concernant l'embauche d'étudiants dans le cadre du Programme « YMCA Jeunesse » – Emplois d'été – Échange étudiants pour l'année 2010.

**RÉSOLUTION...
2010-07-627**

**CONFIRMATION EMBAUCHE
ÉTUDIANTS – PROGRAMME « YMCA JEUNESSE »
EMPLOIS D'ÉTÉ – ÉCHANGE ÉTUDIANTS
POUR L'ANNÉE 2010**

Il est proposé par M^{me} Liza Poulin et appuyé par M^{me} Nicole Ruel de confirmer l'embauche de **JULIE PINSONNEAULT** et **LAURA MARTINEZ** aux postes d'« *Aide-animatrices* » au Service des loisirs et du développement communautaire. La durée du stage (*échange Ontario-Québec*) sera du 5 juillet au 13 août 2010.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Louis Lamarre reprend son siège à 20 h 40.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 30 juin 2010 de la directrice des Ressources humaines recommandant la création d'un poste de technicien aux Ressources humaines (*paie*) et modification à la structure de ce service.

**RÉSOLUTION...
2010-07-628**

**CRÉATION D'UN POSTE DE
TECHNICIEN AUX RESSOURCES HUMAINES (PAIE)
ET MODIFICATION À LA STRUCTURE**

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M^{me} Liza Poulin de créer le poste de « **Technicien aux ressources humaines (paie)** » au Service des ressources humaines et d'accepter cette modification à la structure du service et son nouvel organigramme, lequel est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante. Ce poste est accrédité par le Syndicat canadien de la fonction publique (S.C.F.P.), cols blancs, local 2229.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant un emprunt temporaire pour les fins du Règlement 1443 autorisant l'exécution de travaux d'aménagement de baies de virage sur le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse, et décrétant un emprunt de 325 000 \$ à ces fins.

**RÉSOLUTION...
2010-07-629**

**EMPRUNT TEMPORAIRE
RÈGLEMENT 1443**

Le 6 juillet 2010.

ATTENDU QUE la Ville de Blainville peut, par résolution qui ne requiert pas l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, emprunter temporairement pour les fins de son *Règlement 1443* jusqu'à concurrence de **100 %** du montant dudit emprunt.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M^{me} Liza Poulin que la Ville de Blainville emprunte une somme de **325 000 \$** afin de pourvoir au paiement des dépenses effectuées en vertu du *Règlement 1443* en attendant la vente des obligations.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la trésorière par intérim soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville tout document nécessaire ou utile pour donner effet à la présente résolution.

Après discussion, cette proposition est **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant la signature de la convention sur le projet-pilote de l'utilisation de bacs Molok à intervenir entre la Ville et Le Syndicat des Condos du Ruisseau.

RÉSOLUTION...
2010-07-630

**AUTORISATION SIGNATURE
CONVENTION PROJET-PILOTE
UTILISATION DE BACS MOLOK
LE SYNDICAT DES CONDOS DU RUISSEAU**

ATTENDU QUE LA VILLE assure, au moyen de conteneurs, la cueillette des ordures ménagères et des matières recyclables générées par les propriétés comportant dix (10) logements ou plus;

ATTENDU QUE LE SYNDICAT DES CONDOS DU RUISSEAU, comprenant les immeubles sis aux 1194 à 1208, boulevard du Curé-Labelle, considère que la présence de ces conteneurs aux abords des aires de stationnement de l'ensemble immobilier qu'il gère diminue de façon notable les espaces de stationnement disponibles aux résidents;

ATTENDU QUE l'entreprise responsable de la cueillette des matières résiduelles propose, comme solution alternative aux conteneurs traditionnels, un système de conteneurs souterrains, appelés bacs Molok, moins encombrants, plus facilement accessibles et plus esthétiques;

ATTENDU QUE CE SYNDICAT se dit disposé à faire l'implantation des bacs Molok sur sa propriété;

ATTENDU QUE LA VILLE se dit disposée à tenter l'expérience avec CE SYNDICAT à titre de projet-pilote.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M. Richard Perreault d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, une convention pour l'utilisation de bacs Molok pour les propriétés sises au 1194 à 1208, boulevard du Curé-Labelle, laquelle convention est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Après discussion, cette proposition est **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 18 juin 2010 du directeur général adjoint recommandant la désignation des membres du Comité de toponymie.

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-631

NOMINATION MEMBRES
COMITÉ DE TOPONYMIE

Il est proposé par M^{me} Liza Poulin et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin de nommer M^{me} Nicole Ruel, conseillère, et MM. Richard Perreault, conseiller et Michel Larue, directeur de l'Urbanisme et de l'environnement, à titre de membres du **COMITÉ DE TOPONYMIE**.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 18 juin 2010 du directeur général adjoint recommandant l'engagement de professionnels pour la réalisation d'une étude du modèle d'affaires – Place de la Savoie.

RÉSOLUTION...
2010-07-632

ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
ÉTUDE DU MODÈLE D'AFFAIRES
PLACE DE LA SAVOIE – SECTEUR CHAMBÉRY

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin de retenir les services de la firme **RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON** pour la réalisation d'une étude du modèle d'affaires visant l'implantation de la Place de la Savoie à même le projet domiciliaire « *Le quartier Chambéry de Blainville* », pour un montant n'excédant pas **22 000 \$ taxes en sus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 03-615-03-414.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 22 juin 2010 du directeur au développement des services urbains recommandant l'acceptation d'une proposition pour la fourniture et l'installation d'une enseigne d'aluminium pour l'identification du parc canin.

RÉSOLUTION...
2010-07-633

ACCEPTATION PROPOSITION
ENSEIGNE D'ALUMINIUM
IDENTIFICATION DU PARC CANIN

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Nicole Ruel d'accepter la proposition de la compagnie **ORANGE CAROTTE INC.** pour la fourniture et l'installation d'une enseigne d'aluminium pour l'identification du parc canin, au montant total de **4 462,94 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1408*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du directeur des Services juridiques et greffier recommandant la signification d'un avis de fin de bail – Orica Canada inc..

RÉSOLUTION...
2010-07-634

AVIS DE FIN DE BAIL
ORICA CANADA INC.

ATTENDU QUE l'entreprise **ORICA CANADA INC.** occupe, à titre de locataire, une grande partie du lot 2 272 812 située au nord-est des cellules de Stalex (*accès par la montée Saint-Isidore*);

Le 6 juillet 2010.

ATTENDU QUE le bail, consenti en 1979 par le gouvernement du Canada, alors propriétaire du Camp Bouchard, à la compagnie *CANADIAN INDUSTRIES LIMITED*, devait se terminer le 31 juillet 2005;

ATTENDU QU'en 2003, la Ville et son locataire ont convenu qu'au premier août de chaque année, le bail était renouvelé pour les cinq (5) prochaines années et que chaque partie pouvait refuser tout nouveau renouvellement en faisant parvenir un avis écrit en ce sens avant le 31 juillet;

ATTENDU QUE le 1^{er} août 2009, le bail a donc été renouvelé jusqu'au 31 juillet 2014;

ATTENDU QUE le maintien de ce bail au-delà de 2014 pourrait faire obstacle au développement potentiel de ce secteur.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Alain Portelance d'autoriser le directeur des Services juridiques et greffier à signifier à l'entreprise **ORICA CANADA INC.**, locataire d'une grande partie du lot **2 272 812** du cadastre du Québec, l'intention de la municipalité de mettre fin à son bail en vigueur à la fin du terme actuel, soit le 31 juillet 2014.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 de la greffière, Cour municipale recommandant l'autorisation au percepteur des amendes de la Cour municipale de fermer administrativement certains dossiers.

**RÉSOLUTION...
2010-07-635** **AUTORISATION AU PERCEPTEUR
DES AMENDES DE LA COUR MUNICIPALE
DE FERMER ADMINISTRATIVEMENT
CERTAINS DOSSIERS**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Alain Portelance d'autoriser le percepteur des amendes de la Cour municipale à fermer administrativement les dossiers énumérés ci-dessous pour lesquels il a été impossible de percevoir le montant des amendes et des frais, savoir :

<u>NO. DOSSIER</u>	<u>MONTANT À PAYER</u>	<u>DATE DU JUGEMENT</u>
06-80133-9	2 535,04 \$	6 juin 2007
09-00841-7	251,90 \$	22 avril 2009
09-00415-4	305,90 \$	29 janvier 2009
10-01122-5	168,00 \$	27 mai 2010
10-01639-2	207,00 \$	7 avril 2010

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le certificat du directeur des Services juridiques et greffier concernant la procédure d'enregistrement tenue le 29 juin 2010 sur le Règlement 1444.

**RÉSOLUTION...
2010-07-636** **CERTIFICAT PROCÉDURE
D'ENREGISTREMENT
RÈGLEMENT 1444**

Il est proposé par M^{me} Liza Poulin et appuyé par M. Alain Portelance de prendre acte du dépôt du certificat du directeur des Services juridiques et greffier concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, tenue le 29 juin 2010 sur le **Règlement 1444 autorisant l'exécution des travaux de réhabilitation sur le réseau d'eau potable et décrétant un emprunt de 400 000 \$ à cette fin.**

Le 6 juillet 2010.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 29 juin 2010 recommandant l'adoption du Plan d'action 2010 pour personnes souffrant d'un handicap.

RÉSOLUTION...
2010-07-637

PLAN D'ACTION 2010
À L'ÉGARD DES PERSONNES
SOUFFRANT D'UN HANDICAP

ATTENDU QUE l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (L.R.Q., ch. E-20.1)* stipule que chaque municipalité comptant au moins 15 000 habitants doit adopter un Plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées et décrivant les mesures envisagées dans le but de réduire les obstacles à cette intégration;

ATTENDU QUE par sa résolution 2007-02-051, en date du 6 février 2007, le conseil a adopté la « *Politique de la Ville de Blainville en matière d'intégration des personnes handicapées* »;

ATTENDU QUE par sa résolution 2009-09-730, en date du 15 septembre 2009, le conseil a adopté le « *Plan d'action à l'égard des personnes souffrant d'un handicap pour la période 2009-2012* »;

ATTENDU QU'un comité composé de M. Serge Paquette, conseiller municipal et président de la Commission des interventions communautaires et sociales, de représentants de divers organismes, de M^{me} Micheline Toupin, citoyenne de Blainville et de représentants municipaux des Services des loisirs et du développement communautaire et de l'Urbanisme a participé à la réalisation du bilan des actions effectuées en 2009 ainsi qu'à la mise à jour du Plan d'action 2010.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin :

- A) **DE PRENDRE** acte du dépôt du bilan des actions réalisées en 2009 à l'égard des personnes souffrant d'un handicap;
- B) **D'ADOPTER** le *Plan d'action à l'égard des personnes souffrant d'un handicap* pour l'année 2010, lequel Plan d'action est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE copie de ces deux (2) documents soit transmise à l'Office des personnes handicapées du Québec ainsi qu'à tous les organismes ayant participé à leur élaboration.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

RÉSOLUTION...
2010-07-638

SCHÉMA DE COUVERTURE DE
RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville inclut un plan de mise en œuvre pour chacune des sept (7) municipalités constituantes de la MRC, dont la ville de Blainville;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités locales doit adopter une résolution afin de signifier son acceptation dudit plan de mise en œuvre, ainsi que son engagement à le respecter et le réaliser;

Le 6 juillet 2010.

CONSIDÉRANT QUE lors de sa séance régulière tenue le 3 mai 2005, le conseil municipal de la municipalité de Blainville a adopté une résolution en ce sens (*résolution numéro 2005-05-288*) mais que ladite résolution doit être précisée, pour satisfaire aux exigences de la *Loi sur la Sécurité incendie (L.R.Q., chapitre S-3.4)*.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M. Normand Dupont de confirmer, par la présente résolution :

1. QUE la Ville de Blainville a pris connaissance du **Schéma de couverture de risques en sécurité incendie** de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville;
2. QUE la Ville de Blainville est en accord avec le plan de mise en œuvre prévu au **Schéma** en ce qui concerne son territoire, et qu'elle s'engage à respecter et à réaliser le dit plan de mise en œuvre sur son territoire.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant le dépôt du rapport des dépenses en vertu de la délégation de pouvoirs.

**RÉSOLUTION...
2010-07-639**

**DÉPÔT RAPPORT DES DÉPENSES
DÉLÉGATION DE POUVOIRS**

Il est proposé par M^{me} Liza Poulin et appuyé par M. Richard Perreault de prendre acte du dépôt par la directrice des Finances et trésorière par intérim de la liste de toutes les dépenses autorisées par un employé de la Ville au cours du mois de **mai 2010** en vertu de la délégation de pouvoirs contenue au *Règlement 1378 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le courriel du 16 juin 2010 du ministère des Finances concernant l'émission d'obligations de 20 270 000 \$.

**RÉSOLUTION...
2010-07-640**

**ACCEPTATION SOUMISSION
ÉMISSION OBLIGATIONS 20 270 000 \$**

ATTENDU QUE, conformément aux *Règlements d'emprunt numéros 1263, 1285, 1293, 1295, 1298, 1307, 1309, 1315, 1328, 1333, 1344, 1357, 1358, 1360, 1380, 1386, 1392, 1394, 1397, 1398, 1399, 1402, 1404 et 1409*, la Ville de Blainville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « *Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal* », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant de 20 270 000 \$, datée du 20 juillet 2010;

ATTENDU QU'à la suite de cette demande, la municipalité a reçu les soumissions ci-dessous détaillées :

NOM DU SOUMISSIONNAIRE

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

<u>PRIX OFFERT</u>	<u>MONTANT</u>	<u>TAUX</u>	<u>ÉCHÉANCE</u>	<u>COÛT RÉEL</u>
98,43700	780 000 \$	1,50 %	2011	4,18353 %
	811 000 \$	1,75 %	2012	
	842 000 \$	2,25 %	2013	
	875 000 \$	2,75 %	2014	
	4 816 000 \$	3,10 %	2015	
	12 146 000 \$	4,25 %	2020	

NOM DU SOUMISSIONNAIRE

VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

<u>PRIX OFFERT</u>	<u>MONTANT</u>	<u>TAUX</u>	<u>ÉCHÉANCE</u>	<u>COÛT RÉEL</u>
98,49600	780 000 \$	1,30 %	2011	4,21683 %
	811 000 \$	1,85 %	2012	
	842 000 \$	2,40 %	2013	
	875 000 \$	2,80 %	2014	
	4 816 000 \$	3,10 %	2015	
	12 146 000 \$	4,30 %	2020	

NOM DU SOUMISSIONNAIRE

MARCHÉS MONDIAUX INC.

RBC DOMINION VALEURS MOBILIÈRES INC.

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

<u>PRIX OFFERT</u>	<u>MONTANT</u>	<u>TAUX</u>	<u>ÉCHÉANCE</u>	<u>COÛT RÉEL</u>
98,31200	780 000 \$	1,40 %	2011	4,23276 %
	811 000 \$	2,05 %	2012	
	842 000 \$	2,55 %	2013	
	875 000 \$	2,90 %	2014	
	4 816 000 \$	3,20 %	2015	
	12 146 000 \$	4,25 %	2020	

ATTENDU QUE l'offre ci-haut provenant de **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**, s'est avérée la plus avantageuse.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin que l'émission d'obligations au montant de **20 270 000 \$** de Ville de Blainville soit adjugée à **FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**;

QUE demande soit faite à ce dernier de mandater **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS)** pour l'inscription en compte de cette émission.

QUE le maire et la directrice des Finances et trésorière par intérim, soient autorisés à signer les obligations couvertes par la présente émission, soit une obligation par échéance;

Le 6 juillet 2010.

QUE CDS agisse à titre d'agent d'inscription en compte, d'agent détenteur de l'obligation, d'agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, le conseil autorise **CDS** à agir à titre d'agent financier authenticateur, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et **CDS**;
QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la trésorière par intérim à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « *Autorisation pour le plan de débits pré-autorisés destiné aux entreprises* ».

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**RÉSOLUTION...
2010-07-641**

**MODIFICATION RÈGLEMENTS
ÉMISSION OBLIGATIONS 20 270 000 \$**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Blainville souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant de 20 270 000 \$:

<u>Règlements</u>	<u>Pour un montant de</u>
1263	104 300 \$
1285	553 200 \$
1293	204 500 \$
1295	152 000 \$
1298	204 500 \$
1307	286 300 \$
1309	944 200 \$
1315	290 000 \$
1328	20 000 \$
1333	355 000 \$
1344	748 000 \$
1357	240 000 \$
1358	450 000 \$
1360	2 100 000 \$
1380	623 000 \$
1386	400 000 \$
1392	2 500 000 \$
1394	585 000 \$
1397	450 000 \$
1398	585 000 \$
1399	5 500 000 \$
1402	65 000 \$
1404	560 000 \$
1409	2 350 000 \$

ATTENDU QUE pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin que les règlements d'emprunt indiqués précédemment soient amendés, s'il y a lieu, afin qu'ils soient conformes à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce, en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié antérieurement en regard desdits règlements compris dans l'émission de **20 270 000 \$** :

QUE les obligations, soit une obligation par échéance, soient datées du **20 juillet 2010**;

QUE ces obligations soient immatriculées au nom de **Services de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS)** et soient déposées auprès de **CDS**;

QUE **CDS** agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à

Le 6 juillet 2010.

l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et **CDS**;

- QUE pour effectuer les paiements aux adhérents par des transferts électroniques de fonds, **CDS** soit autorisé à faire des prélèvements directs, pour le paiement du principal et des intérêts, dans le compte de l'institution financière suivante : *CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE L'ENVOLEE, 13845, boulevard du Curé-Labelle, Case postale 1200, Mirabel, (Québec), J7J 1A1*;
- QUE les intérêts soient payables semi-annuellement le **20 janvier** et le **20 juillet** de chaque année;
- QUE les obligations ne soient pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (L.R.Q., chapitre D-7)*;
- QUE les obligations soient signées par le maire et la trésorière par intérim. La Ville, tel que permis par la loi, a mandaté **CDS** afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entrèrent en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION...
2010-07-642

**AUTORISATION EMPRUNT
PAR ÉMISSION D'OBLIGATIONS
RÉDUCTION DU TERME**

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin que pour réaliser l'emprunt au montant total de **20 270 000 \$**, effectué en vertu des *Règlements 1263, 1285, 1293, 1295, 1298, 1307, 1309, 1315, 1328, 1333, 1344, 1357, 1358, 1360, 1380, 1386, 1392, 1394, 1397, 1398, 1399, 1402, 1404 et 1409*, la Ville de Blainville émette des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de :

- **cinq (5) ans à compter du 20 juillet 2010**; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2016 à 2019 inclusivement, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les **Règlements 1285, 1293, 1295, 1298, 1307, 1309, 1315, 1328, 1333, 1344, 1357, 1358, 1360, 1380, 1386, 1392, 1394, 1397, 1398, 1399, 1402, 1404 et 1409**, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;
- **dix (10) ans à compter du 20 juillet 2010**; en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les **Règlements 1285, 1293, 1295, 1298, 1307, 1309, 1315, 1328, 1333, 1344, 1357, 1358, 1360, 1380, 1386, 1392, 1397, 1398, 1399, 1402, 1404 et 1409**, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION...
2010-07-643

**APPROPRIATION SOLDES DISPONIBLES
RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS APPROUVÉS**

ATTENDU QUE la Ville de Blainville a entièrement réalisé la dépense décrétée de même que le financement permanent correspondant à l'objet des règlements d'emprunt mentionnés ci-dessous;

ATTENDU QUE la Ville de Blainville peut utiliser des soldes disponibles lors d'un refinancement.

Le 6 juillet 2010.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin que soient appropriés les soldes disponibles en réduction de l'emprunt approuvé par le **MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** aux règlements d'emprunt d'origine suivant, savoir :

<u>Règlements</u>	<u>Montants à approprier</u>
1285	19 426,43 \$
1295	15 623,00 \$
1309	36 742,05 \$

QU'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au **SERVICE DU FINANCEMENT MUNICIPAL**.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 22 juin 2010 de la directrice des Technologies de l'information recommandant le déplacement d'une radio mobile dans un véhicule de police.

**RÉSOLUTION... DÉPLACEMENT D'UNE RADIO MOBILE
2010-07-644 DANS UN VÉHICULE DE POLICE**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. François Garand d'accepter la proposition de la compagnie **BELL MOBILITÉ** pour le déplacement d'une radio mobile pour le véhicule 9-93, pour un montant total de **884,23 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à emprunter cette somme à même le fonds de roulement pour une période de *vingt-quatre (24) mois*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Marie-Claude Collin quitte son siège à 21 h 9.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 de la directrice des Technologies de l'information recommandant l'acquisition d'un système de reconnaissance de plaque d'immatriculation (SRPI).

**RÉSOLUTION... ACQUISITION D'UN SYSTÈME
2010-07-645 DE RECONNAISSANCE DE PLAQUE
D'IMMATRICULATION (SRPI)**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. François Garand, dans le cadre du projet de reconnaissance de plaque d'immatriculation (SRPI), d'octroyer les contrats suivants :

- À la firme **INTER-CEL RADIO MOBILE INC.**, pour l'acquisition et l'installation d'un SRPI, au montant total de **24 251,19 \$ taxes incluses**;
- À la firme **MICROSERV**, pour l'acquisition d'un serveur, au montant de **4 263,29 \$ taxes incluses**;
- à la firme **COMPUGEN INC.**, pour l'acquisition d'une licence serveur Windows 2008, au montant de **894,16 \$ taxes incluses**;

et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à emprunter ces sommes à même le fonds de roulement pour une période de *quarante-huit (48) mois*.

Le 6 juillet 2010.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOUMIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 de la directrice des Technologies de l'information recommandant l'ajout et le déplacement de véhiculaires pour le Service de la Sécurité incendie.

**RÉSOLUTION...
2010-07-646**

**AJOUT ET DÉPLACEMENT
DE VÉHICULAIRE POUR LE
SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M. Normand Dupont, dans le cadre du projet visant à mettre en place l'infrastructure et les logiciels nécessaires pour l'ajout d'un nouveau terminal véhiculaire ainsi que le déménagement d'un terminal véhiculaire existant dans des véhicules du Service de la Sécurité incendie, d'octroyer les contrats suivants :

- à la firme **INTER-CEL**, pour l'ajout, l'installation et le déplacement de véhiculaire, au montant total de **9 316,72 \$ taxes incluses**;
- à la firme **FARONICS**, pour l'acquisition d'une licence du logiciel *Deep Freeze*, au montant de **58,93 \$ taxes incluses**;
- à la firme **EMERGENSYS**, pour l'acquisition des licences d'utilisation de l'applicatif véhiculaire, au montant de **2 889,60 \$ taxes incluses**;

et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à emprunter ces sommes à même le fonds de roulement pour une période de *quarante-huit (48) mois*.

M^{me} Marie-Claude Collin reprend son siège à 21 h 11 pendant le déroulement de ce point de l'ordre du jour.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOUMIS aux membres du conseil, le rapport du 22 juin 2010 de la directrice des Technologies de l'information recommandant l'ajout de radio mobile pour le Service de la Sécurité incendie.

**RÉSOLUTION...
2010-07-647**

**AJOUT DE RADIO MOBILE POUR LE
SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M. Normand Dupont d'accepter la proposition de la compagnie **BELL MOBILITÉ** pour l'ajout et l'installation d'équipements mobiles en location pour le nouveau camion du Service de la Sécurité incendie, pour un montant total de **10 841,09 \$ taxes incluses**, pour une durée de *trente-deux (32) mois*, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier une somme de *1 767,81 \$* au poste budgétaire *02-224-00-414* et une somme de *9 073,28 \$* au poste budgétaire *02-224-00-540*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOUMIS aux membres du conseil, le rapport du 20 juin 2010 de la directrice des Technologies de l'information recommandant l'octroi de contrats – Réaménagement salle informatique de la Bibliothèque.

**RÉSOLUTION...
2010-07-648**

**OCTROI DE CONTRATS
RÉAMÉNAGEMENT DE LA
SALLE INFORMATIQUE
DE LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE**

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M. Normand Dupont d'octroyer les
Le 6 juillet 2010.

contrats suivants, totalisant **11 494,63 \$**, dans le cadre du réaménagement de la salle informatique de la Bibliothèque centrale, savoir:

- a) à **COMPUGEN INC.**, pour la fourniture de licences, au montant de **3 303,62 \$ taxes incluses**;
- b) à **TECHNOLOGIES METAFORE INC.**, pour l'achat des portables et accessoires, au montant de **3 435,92 \$ taxes incluses**;
- c) à **AVH TECHNOLOGIES**, pour l'achat d'un projecteur, au montant de **2 759,79 \$ taxes incluses**;
- d) à **SAIS INTERCONNEXION INC.**, pour l'installation (*câblage*) des équipements, au montant de **1 064,08 \$ taxes incluses**;
- e) à **FINE POINTE TECH**, pour les travaux électriques requis, au montant de **931,22 \$ taxes incluses**;

QUE la directrice des Finances et trésorière par intérim soit autorisée à approprier ces dépenses à même le *surplus accumulé*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 9 juin 2010 du directeur des Loisirs et du développement communautaire recommandant la signature d'une entente à intervenir avec l'Orchestre philharmonique du Nouveau-Monde pour la présentation de concerts.

**RÉSOLUTION...
2010-07-649**

**AUTORISATION SIGNATURE
ENTENTE DE DIFFUSION DE CONCERTS
ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
DU NOUVEAU-MONDE**

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'autoriser le maire, ou en son absence le maire suppléant, à signer une Entente avec ***L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DU NOUVEAU-MONDE*** pour la présentation de deux (2) concerts par année et prévoyant une contribution financière annuelle de la municipalité de **25 000 \$**, laquelle Entente est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

QUE la directrice des Finances et trésorière par intérim soit autorisée à verser la contribution financière annuelle prévue à ladite Entente à même les fonds prévus aux postes budgétaires 02-715-30-693 et 02-760-00-971.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 17 juin 2010 du directeur des Loisirs et du développement communautaire recommandant le paiement de factures pour des travaux de réfection à l'aréna.

**RÉSOLUTION...
2010-07-650**

**PAIEMENT DE FACTURES
TRAVAUX DE RÉFECTION
SALLES DE DOUCHE À L'ARÉNA**

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'autoriser le paiement des factures 114796, 116414, 116417 et 116995 payables à l'entreprise ***LES COUVRE-PLANCHERS BÉDARD INC.***, couvrant des travaux supplémentaires requis lors de la réfection des quatre (4) planchers de douche à l'aréna, au montant total net de **6 276,56 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le *surplus accumulé*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le 6 juillet 2010.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du directeur des Loisirs et du développement communautaire recommandant l'octroi d'un contrat pour le projet de réaménagement de la salle 216 et des vestiaires au Centre récréoaquatique.

**RÉSOLUTION...
2010-07-651**

**OCTROI DE CONTRAT
CENTRE RÉCRÉOAQUATIQUE**

Il est proposé par M^{me} Liza Poulin et appuyé par M. Richard Perreault d'octroyer à **VITRERIE STE-THERÈSE INC.** un contrat pour la fourniture et l'installation de miroirs clairs 5mm avec moulure chromée contour au Centre récréoaquatique (*salle 216 et vestiaires*), au montant de **4 345,68 \$ toutes taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le *surplus accumulé*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 29 juin 2010 du directeur des Loisirs et du développement communautaire recommandant la tenue des Championnats provinciaux de hockey mineur 2013 à l'Aréna.

**RÉSOLUTION...
2010-07-652**

**TENUE À L'ARÉNA DE BLAINVILLE
DES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX
DE HOCKEY MINEUR 2013**

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'autoriser la tenue des **CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE HOCKEY MINEUR 2013** à l'Aréna de Blainville, du 10 au 14 avril 2013.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

M. Richard Perreault quitte son siège à 21 h 20.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 29 juin 2010 du directeur des Loisirs et du développement communautaire recommandant l'acquisition d'enseignes d'identification – La Zone et Centre communautaire.

**RÉSOLUTION...
2010-07-653**

**ACQUISITIONS POUR LE
SERVICE DES LOISIRS ET DU
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin d'acquérir de la compagnie **ORANGE CAROTTE INC.**, au montant de **14 520,76 \$ toutes taxes incluses**, deux (2) enseignes d'identification, une pour « *La Zone* » et l'autre pour le « *Centre communautaire* », et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le *surplus accumulé*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 17 juin 2010 du directeur par intérim du Service des travaux publics et de l'Approvisionnement recommandant l'acceptation d'une proposition pour l'acquisition d'une pompe portative, modèle AFL-2000.

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-654

**ACQUISITION D'UNE POMPE
PORTATIVE – MODÈLE AFL-2000**

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'accepter la proposition de la compagnie **ARÉO-FEU**, au montant de **5 975,83 \$ taxes incluses**, pour l'acquisition d'une pompe portative, modèle AFL-2000, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à emprunter cette somme au fonds de roulement pour une période de *trente-six (36) mois*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, les rapports du 29 juin 2010 du directeur adjoint aux opérations recommandant des modifications à la signalisation routière à divers endroits de la Ville.

RÉSOLUTION...
2010-07-655

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'autoriser les modifications suivantes à la signalisation routière et d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à la mise en place de la signalisation appropriée, savoir :

RETRAIT ENSEIGNES « ARRÊT INTERDIT »

Boulevard Céloron (*croquis 2010-14*)

- Du côté est, sur une distance de 110 mètres vers le nord, à partir de la ligne de lot nord du numéro civique 1270, boulevard Céloron.

RETRAIT ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT »

Rue Charbonneau (*croquis 2010-18*)

- Sur une distance de 30 mètres, face au numéro civique 7.

AJOUT ENSEIGNES « STATIONNEMENT INTERDIT »

84^e Avenue Ouest (*croquis 2010-12*)

- En bordure sud sur une distance de 25 mètres vers l'ouest à partir de la ligne d'emprise du boulevard du Curé-Labelle.

AJOUT ENSEIGNE « ARRÊT »

Rue Corinne-Dupuis (*croquis 2010-17*)

- A-CODUC-01 à l'intersection de la rue George-Heriot, direction ouest.

RETRAIT ENSEIGNES « INTERDICTION DE VIRAGE À DROITE »

Rue de Fontenelle (*croquis 2010-16*)

- À l'intersection de la rue de Joutel, direction est.

Le 6 juillet 2010.

RETRAIT ENSEIGNE « INTERDICTION DE VIRAGE À GAUCHE »

Rue de Fontenelle (croquis 2010-16)

- À l'intersection de la rue de Joutel, direction ouest.

AJOUT « SENS UNIQUE »

Rue de Joutel (croquis 2010-06)

- Entre les numéros civiques 52 et 60, direction sud.

M. Richard Perreault reprend son siège à 21 h 23 pendant le déroulement de ce point de l'ordre du jour.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 30 juin 2010 du directeur général adjoint recommandant l'installation d'enseignes « ARRÊT » - rue Marie-Chapleau.

**RÉSOLUTION...
2010-07-656**

**INSTALLATION ENSEIGNES « ARRÊT »
RUE MARIE-CHAPLEAU**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Alain Porlelance d'autoriser l'installation des enseignes « ARRÊT » suivantes et d'autoriser le Service des travaux publics à procéder à la mise en place de la signalisation appropriée, savoir :

Rue Marie-Chapleau (croquis 2010-19)

- Face au numéro civique 33, direction ouest;
- Face au numéro civique 35, direction est.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 21 avril 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation de directives de changement et bilan final – vanne murale au poste de pompage pluvial 92^e Avenue Est – soumission S 0831.

**RÉSOLUTION...
2010-07-657**

**ACCEPTATION DIRECTIVES DE CHANGEMENT
ET BILAN FINAL – VANNE MURALE AU
POSTE DE POMPAGE PLUVIAL 92^e AVENUE EST
SOUSSION S 0831**

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'accepter les directives de changement N^{os} ODC-01 à ODC-03 en date des 23 et 29 novembre 2009, au montant total de **19 102,04 \$ taxes incluses** ainsi que le bilan final qui décrit tous les travaux supplémentaires réalisés, préparés par la firme **ROCHE LTÉE, Groupe-conseil** dans le cadre des travaux d'ajout d'une vanne murale au poste de pompage pluvial de la 92^e Avenue Est, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier la somme de **11 652,33 \$ taxes incluses**, représentant le montant supplémentaire net au contrat octroyé à **NORDMEC CONSTRUCTION INC.**, à même les fonds prévus au *Règlement 1383*.

M. Louis Lamarre quitte son siège à 21 h 27 pendant le déroulement de ce point de l'ordre du jour.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-661

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
MAÎTRE D'ŒUVRE SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL
BOULEVARD DE LA SEIGNEURIE EST**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M. Normand Dupont de retenir les services de la firme **ROCHE LTÉE, Groupe-conseil** pour représenter la Ville de Blainville en tant que maître d'oeuvre au sens de la *Loi sur la Santé et la Sécurité du travail* dans le cadre des projets de construction d'une conduite de refoulement des eaux usées et réfection de la chaussée, travée nord, boulevard de la Seigneurie Est, pour un montant n'excédant pas **16 998,98 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1406*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 14 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'engagement de professionnels – étude de faisabilité – Boisé du parc Équestre – Phase II.

RÉSOLUTION...
2010-07-662

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
ÉTUDE DE FAISABILITÉ
BOISÉ DU PARC ÉQUESTRE – PHASE II**

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M. Richard Perreault de retenir les services de la firme **BPR-Triax** pour la réalisation d'une étude de faisabilité du mode de gestion pluviale requis pour le développement de la phase II du Boisé du parc Équestre ainsi que l'analyse de la faisabilité associée à la desserte du secteur par un réseau d'égout sanitaire, le tout pour un montant de **54 180 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1435*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 30 juin 2010 du chef de division – Études et conception recommandant les engagements municipaux de la Ville pour le suivi environnemental – rues Jean-Desprez, des Cyprès et 66^e Avenue Est.

RÉSOLUTION...
2010-07-663

**ENGAGEMENTS MUNICIPAUX
SUIVI ENVIRONNEMENTAL
SERVICES MUNICIPAUX
RUES JEAN-DESPREZ, DES CYPRÈS
ET 66^e AVENUE EST**

ATTENDU QUE dans le cadre du projet de prolongement des infrastructures municipales dans le secteur des rues Jean-Desprez, des Cyprès et de la 66^e Avenue Est, le ruisseau Nadon doit être reprofilé de manière à améliorer les conditions de drainage du secteur résidentiel construit en amont;

ATTENDU QU'en raison du reprofilage du ruisseau, plusieurs spécimens d'arbres seront soit abattus, soit enlevés lors des travaux d'excavation;

ATTENDU QUE, déjà, aux plans et devis, les clauses de remplacement d'arbres et d'arbustes ont été ajoutées à la demande du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP);

ATTENDU QUE, par surcroît, le MDDEP demande à la Ville un engagement à réaliser un suivi des plantations et le remplacement des spécimens morts durant une période de trois (3) ans suivant la fin des travaux, à réaliser un rapport de suivi à la fin de cette période et à en remettre copie au MDDEP.

Le 6 juillet 2010.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M^{me} Nicole Ruel que la Ville de Blainville s'engage, par la présente résolution, dans le cadre des travaux pour le prolongement des infrastructures municipales des rues Jean-Desprez et des Cyprès et de la 66^e Avenue Est, incluant le reprofilage du ruisseau Nadon, à :

- a) **RÉALISER** le suivi des plantations et à **REMPLETER** les spécimens morts durant une période de trois (3) ans suivant la fin des travaux;
- b) **ÉMETTRE** et **TRANSMETTRE** au **MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP)** une copie du rapport de suivi réalisé par une firme spécialisée;
- c) **TRANSMETTRE** au **MDDEP** copie de la résolution octroyant à la firme spécialisée le mandat pour la réalisation du suivi et la production du rapport suivant le terme des trois (3) années.

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 15 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'octroi d'un contrat – commande de marche pour les deux pompes de surpression des thermopompes – construction du poste de police.

RÉSOLUTION...
2010-07-664

**COMMANDE DE MARCHÉ
POUR LES DEUX (2) POMPES
DE SURPRESSION DES THERMOPOMPES
CONSTRUCTION DU POSTE DE POLICE**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M. Normand Dupont d'octroyer un contrat à la compagnie **LES CONTRÔLES A.C. MONTRÉAL INC.** pour la fourniture, l'installation et la mise en marche d'une commande de marche pour les deux (2) pompes de surpression des thermopompes, pour un montant n'excédant pas **1 100,53 \$ taxes incluses** et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1370*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 16 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation d'une directive de changement et bilan final – réaménagement de la bretelle de la sortie 25 Nord de l'autoroute 15 – soumission S 0681-1.

RÉSOLUTION...
2010-07-665

**ACCEPTATION DIRECTIVE DE CHANGEMENT
ET BILAN FINAL – RÉAMÉNAGEMENT DE LA
BRETELLE DE SORTIE 25 NORD DE L'AUTOROUTE 15
SOUMISSION S 0681-1**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Alain Portelance d'accepter la directive de changement N° 4 en date du 13 octobre 2008, au montant de **123 278,17 \$ taxes incluses**, ainsi que le bilan final qui décrit tous les travaux supplémentaires réalisés, préparés par la firme **ROCHE LTÉE, Groupe-conseil** dans le cadre du projet de réaménagement de la bretelle de sortie 25 Nord de l'autoroute 15, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier la somme de **35 390,25 \$ taxes incluses**, représentant le montant supplémentaire net au contrat octroyé à **LES ENTREPRISES GUY DESJARDINS INC.**, à même les fonds prévus au *Règlement 1344*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le 6 juillet 2010.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 21 juin 2010 du directeur du Génie recommandant le paiement d'une facture – réaménagement intersection Chartrand et chemin de la Côte-Saint-Louis.

RÉSOLUTION...
2010-07-666

**AUTORISATION PAIEMENT
RÉAMÉNAGEMENT INTERSECTION
CHARTRAND ET CHEMIN DE LA CÔTE-SAINT-LOUIS**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'autoriser le paiement de la facture n° 18219 à la firme **AUDET INC., Arpenteurs-géomètres** d'une somme de **546,21 \$ taxes et frais inclus**, à titre d'honoraires professionnels dans le cadre du projet de réaménagement de l'intersection formée du chemin de la Côte-Saint-Louis et de la rue Chartrand, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1439*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 21 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'engagement de professionnels pour la réalisation d'une étude de caractérisation environnementale – Secteur Chambéry – Phase II.

RÉSOLUTION...
2010-07-667

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE
SECTEUR CHAMBÉRY – PHASE II**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin de retenir les services de la firme **GROUPE QUALITAS INC.** pour la réalisation d'une évaluation environnementale de site, Phase II, visant certaines propriétés localisées en bordure du projet Chambéry, pour un montant forfaitaire de **24 719,63 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1432*, le tout conditionnellement à l'approbation du règlement par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 22 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation de directives de changement et bilan final – aménagement de l'échangeur 28 de l'autoroute 15 et voie de contournement échangeur 28 au chemin Notre-Dame – soumission S 0719.

RÉSOLUTION...
2010-07-668

**ACCEPTATION DIRECTIVES DE CHANGEMENT
ET BILAN FINAL – AMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR
28 DE L'AUTOROUTE 15 ET VOIE DE CONTOURNEMENT
ÉCHANGEUR 28 AU CHEMIN NOTRE-DAME
SOUMISSION S 0719**

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Colin d'accepter les directives de changement N^{os} 27 et 28 en date des 11 mars et 14 juin 2010, au montant total de **4 453,14 \$ taxes incluses**, ainsi que le bilan final qui décrit tous les travaux supplémentaires réalisés, préparés par la firme **BPR-Triax**, dans le cadre du projet d'aménagement de l'échangeur 28 de l'autoroute 15 et de la voie de contournement de l'échangeur 28 au chemin Notre-Dame, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier la somme de **103 747,98 \$ taxes incluses**, représentant le montant supplémentaire net au contrat octroyé à **LES ENTREPRISES GUY DESJARDINS INC.**, à même les fonds prévus au *Règlement 1360*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le 6 juillet 2010.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 22 juin 2010 du directeur du Génie recommandant le paiement d'une facture – mise en place d'une clôture – rue des Roseaux – Phase IV.

RÉSOLUTION...
2010-07-669

AUTORISATION PAIEMENT
MISE EN PLACE D'UNE CLÔTURE
RUE DES ROSEAUX – PHASE IV

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'autoriser le paiement de la facture 14003609 à la firme **BPR-Triax** d'une somme de **1 017,85 \$ taxes et frais inclus**, à titre d'honoraires professionnels dans le cadre du projet de mise en place d'une clôture en arrière-lots aux abords de la zone tampon du secteur Blainville-sur-le-Lac, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le dépôt de *Gaudreault Construction inc.*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 22 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'engagement de professionnels pour la réalisation du suivi environnemental – rues des Saules et des Cyprès.

RÉSOLUTION...
2010-07-670

ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
SUIVI ENVIRONNEMENTAL
RUES DES SAULES ET DES CYPRÈS

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M. Normand Dupont de retenir les services de la firme **ENVIROSERVICES INC.** pour la réalisation du suivi environnemental des travaux effectués dans la zone de protection riveraine, dans le cadre des travaux de construction des infrastructures des rues des Saules et des Cyprès, pour un montant de **2 031,75 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le dépôt de *Société immobilière St-Janvier inc.*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 23 juin 2010 du directeur du Génie recommandant le paiement d'une facture – aménagement d'un parc canin au parc des Bolivars.

RÉSOLUTION...
2010-07-671

AUTORISATION PAIEMENT
AMÉNAGEMENT D'UN PARC CANIN
AU PARC DES BOLIVARS

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Nicole Ruel d'autoriser le paiement de la facture N° 17471 (*Dossier N° 1726L-B01*) à la firme **GROUPE QUALITAS INC. (Bétonsol)** d'une somme de **1 189,70 \$ taxes incluses**, à titre d'honoraires professionnels pour le contrôle de la qualité des matériaux pour les travaux d'aménagement d'un parc canin au parc des Bolivars, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1411*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant une demande de certificat d'autorisation – Engagements de la municipalité – Projet Le Chambéry.

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-672

**PROJET LE CHAMBÉRY
DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION
ENGAGEMENTS DE LA MUNICIPALITÉ
AUPRÈS DU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT
ET DES PARCS (MDDEP)**

ATTENDU QUE par sa résolution 2009-11-878, adoptée le 17 novembre 2009, le conseil autorisait la firme ROCHE LTÉE, Groupe-conseil à solliciter auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) les autorisations environnementales nécessaires à la réalisation du projet de développement résidentiel « *Le Chambéry* », selon l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

ATTENDU QUE le dossier de la demande aux fins ci-dessus a été déposé auprès du ministère;

ATTENDU QU'en raison de la nature et de la complexité du projet, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) demande à la Ville qu'elle s'engage, par résolution, sur divers éléments du dossier;

ATTENDU QU'il y a lieu d'accéder à cette demande.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin que la Ville de Blainville s'engage, par la présente résolution, à :

- a) **EFFECTUER** le suivi des conditions hydrologiques et hydrogéologiques de la zone de conservation pendant une période minimale de cinq (5) ans et à **EFFECTUER** tous les travaux correctifs visant à y assurer le maintien des conditions actuelles;
- b) **RÉALISER** une étude, étalée sur une période de cinq (5) ans, visant à **VÉRIFIER** l'efficacité des mesures mise en place pour permettre le franchissement du boulevard Chambéry par la faune (*grande et petite, ovifaune, herpétofaune*) et à **PROPOSER** des mesures correctives si elles s'avéraient nécessaires;
- c) **DEVENIR** propriétaire, dans un délai de douze (12) mois suivant la délivrance du certificat d'autorisation recherché par la municipalité, de toutes et chacune des parcelles de terrain composant la zone de conservation et, dans le cas où il était impossible de respecter ce délai, d'en **DEMANDER** le prolongement par une nouvelle résolution du conseil;
- d) Une fois le processus d'acquisition de la zone de conservation complété, **ASSURER** la pérennité de cette zone par soit une servitude de conservation, soit une modification du zonage ou soit en la faisant inscrire comme zone de conservation au Schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté de Thérèse-De Blainville (MRC).

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

M. Normand Dupont quitte son siège à 21 h 47 pendant le déroulement de ce point de l'ordre du jour.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 21 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'engagement de professionnels pour la préparation des plans et devis – rue Maurice-Cullen.

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-673

ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
RUE MAURICE-CULLEN

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M. Richard Perreault de retenir les services de la firme **ROCHE LTÉE, Groupe-conseil** pour la préparation des plans et devis dans le cadre du projet de construction des réseaux d'égouts pluvial et sanitaire dans la rue Maurice-Cullen, au sud de la 101^e Avenue Est, pour un montant n'excédant pas **17 044,13 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1435*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du chef de division – Supervision des travaux recommandant l'acceptation d'une directive de changement et bilan final – aménagement d'une patinoire 4 saisons au parc des Bolivars – soumission S 0838-5.

RÉSOLUTION...
2010-07-674

ACCEPTATION DIRECTIVE DE CHANGEMENT
ET BILAN FINAL – AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE
4 SAISONS AU PARC DES BOLIVARS
SOU MISSION S 0838-5

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M. Richard Perreault d'accepter la directive de changement N^o 5 en date du 20 novembre 2009, préparée par le Service du génie, au montant de **1 365,79 \$ taxes incluses**, et le bilan final préparé par la firme **BPR-TRIAX** dans le cadre du projet d'aménagement d'une patinoire 4 saisons au parc des Bolivars, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier la somme de **1 741,38 \$ taxes incluses**, représentant le montant supplémentaire net au contrat octroyé à *FINE POINTE TECH INC.*, à même les fonds prévus au *Règlement 1389*.

M. Normand Dupont reprend son siège à 21 h 50 pendant le déroulement de ce point de l'ordre du jour.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du chef de division – Supervision des travaux recommandant l'acceptation de directives de changement – poste de pompage principal Paul-Albert – soumission S 0942.

RÉSOLUTION...
2010-07-675

ACCEPTATION DIRECTIVES DE CHANGEMENT
CONSTRUCTION POSTE DE POMPAGE PRINCIPAL
(PAUL-ALBERT) – SOU MISSION S 0942

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'accepter les directives de changement N^{os} 5a, 6 et 9 à 11, préparées par la firme **CIMA+** dans le cadre du projet de construction du poste de pompage P-1 du secteur Chambéry, au montant de **113 711,20 \$ taxes incluses**, payable à *CONSTRUCTION ARCADE INC.*, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1405*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du chef de division – Supervision des travaux recommandant l'acceptation de la proposition S 0854-1, construction d'une tranchée drainante dans le fossé existant – aménagement de soccer au parc Dubreuil.

RÉSOLUTION...
2010-07-676

**ACCEPTATION PROPOSITION S 0854-1
CONSTRUCTION D'UNE TRANCHÉE
DRAINANTE DANS LE FOSSÉ EXISTANT
AMÉNAGEMENT TERRAIN DE SOCCER
AU PARC DUBREUIL**

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'accepter la proposition de l'entrepreneur **LES ENTREPRISES V.G. INC.** pour l'exécution des travaux de construction d'une tranchée drainante dans le fossé existant sur le terrain de soccer du parc Dubreuil, pour un montant total de **11 513,25 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1397*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 29 juin 2010 du directeur du Génie recommandant l'acceptation de directives de changement et bilan final – réaménagement de la rue des Lotus – soumission S 0955.

RÉSOLUTION...
2010-07-677

**ACCEPTATION DIRECTIVES DE CHANGEMENT
ET BILAN FINAL – RÉAMÉNAGEMENT
DE LA RUE DES LOTUS – SOUMISSION S 0955**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'accepter les directives de changement N^{os} 2 et 3 en date des 13 mai et 17 juin 2010, au montant de **12 704,08 \$ taxes incluses**, ainsi que le bilan final préparés par le Service du génie, le tout dans le cadre du projet de réaménagement de la rue des Lotus, pour un montant supplémentaire net au contrat octroyé de **11 919,15 \$ taxes incluses**, payable à *ENTREPRISE DE PAVAGE DION INC.*, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1427*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 29 juin 2010 du chef de division – Supervision des travaux recommandant l'engagement de professionnels – 101^e Avenue Est, rue de Dampierre et 61^e Avenue Ouest.

RÉSOLUTION...
2010-07-678

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
RUE DE DAMPIERRE ET
61^e AVENUE EST ET 101^e AVENUE EST**

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M. Normand Dupont de retenir les services de la firme **LVM-TECHNISOL INC.** pour effectuer le contrôle qualitatif des matériaux dans le cadre des travaux de construction dans la rue de Dampierre et les 61^e Avenue Ouest et 101^e Avenue Est, pour un montant n'excédant pas **52 200 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les dossiers et dépôts suivants, savoir :

- a) 312-0732 (S 0901 PR) : 35 500 \$ de Les Associés du Nord 2008 inc.;
- b) 312-0812 (SG2010-005 PR) : 11 500 \$ de Groupe immobilier Grilli inc.;
- c) 312-0646 (S 0807 P2) : 5 200 \$ de Groupe immobilier Grilli inc..

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- c) D'AUTORISER la directrice des Finances et trésorière par intérim à émettre un chèque de **516 \$** couvrant les frais associés au traitement de la demande par le MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS (MDDEP), le tout en respect de la grille de tarification des autorisations gouvernementales et à approprier cette dépense à même le poste budgétaire *02-310-00-414*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 30 juin 2010 du chef de division – Études et conception recommandant l'engagement de professionnels pour la réalisation d'un complément d'étude de circulation – secteur commercial sud – intersection Seigneurie Ouest / Michèle-Bohec.

RÉSOLUTION...
2010-07-682

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
COMPLÉMENT D'ÉTUDE DE CIRCULATION
SECTEUR COMMERCIAL SUD
INTERSECTION DES BOULEVARDS
DE LA SEIGNEURIE OUEST ET MICHÈLE-BOHEC**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Alain Portelance de retenir les services de la firme **CIMA+** pour la réalisation d'un complément d'étude de circulation portant sur le tronçon du boulevard Michèle-Bohec à l'approche du boulevard de la Seigneurie ouest, pour un montant n'excédant pas **5 756,63 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1407*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 30 juin 2010 du chef de division – Études et conception recommandant l'engagement de professionnels – aménagement d'une salle d'archivage – poste de police.

RÉSOLUTION...
2010-07-683

**ENGAGEMENT ARCHITECTES
POSTE DE POLICE
AMÉNAGEMENT D'UNE
SALLE D'ARCHIVAGE**

Il est proposé par M. Normand Dupont et appuyé par M. Alain Portelance de retenir les services de la firme **TREMBLAY L'ÉCUYER ARCHITECTES ASSOCIÉS (TLA)** pour la préparation des plans et devis ainsi que la coordination des activités de l'appel d'offres dans le cadre du projet d'aménagement d'une salle d'archivage au sous-sol du poste de police, pour un montant n'excédant pas **3 950,63 \$ taxes et frais inclus**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1370*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 5 juillet 2010 du chef de division – Supervision des travaux recommandant l'acceptation d'une proposition – protection de la fibre optique – 37^e Avenue Est.

RÉSOLUTION...
2010-07-684

**PROTECTION DE LA FIBRE
OPTIQUE – 37^e AVENUE EST**

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin d'accepter la proposition de l'entrepreneur **TRANSELEC** pour l'exécution des travaux de protection de la fibre optique sur la 37^e Avenue Est, pour un montant total de **11 393,60 \$ taxes incluses**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 03-605-02-721.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION...
2010-07-685

MODIFICATION RÈGLEMENT 1416

M^{me} Marie-Claude Collin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter **un règlement modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville afin de PERMETTRE le développement du projet « Quartier Chambéry » dans le secteur de la Côte-Saint-Louis.**

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de règlement 1416-1 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville.

RÉSOLUTION...
2010-07-686

**APPROBATION PROJET
DE RÈGLEMENT 1416-1**

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M. Alain Portelance que *le Projet de règlement 1416-1 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville afin de PERMETTRE le développement du projet « Quartier Chambéry » dans le secteur de la Côte-Saint-Louis* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le **24 AOÛT 2010 à 19 HEURES** au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION...
2010-07-687

MODIFICATION RÈGLEMENT 1416

M^{me} Marie-Claude Collin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter **un règlement modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville afin de PERMETTRE la construction d'habitations et le développement d'un projet intégré d'habitations multifamiliales dans le secteur du Blainvillier.**

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de règlement 1416-2 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville.

RÉSOLUTION...
2010-07-688

**APPROBATION PROJET
DE RÈGLEMENT 1416-2**

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M. Alain Portelance que *le Projet de règlement 1416-2 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville afin de PERMETTRE la construction d'habitations et le développement d'un projet intégré d'habitations multifamiliales dans le secteur du Blainvillier* soit approuvé par ce conseil.

Le 6 juillet 2010.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le **24 AOÛT 2010 à 19 HEURES** au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION... MODIFICATION RÈGLEMENT 1416
2010-07-689

M^{me} Marie-Claude Collin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter ***un règlement modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville afin de PERMETTRE le développement d'un projet d'habitations dans le secteur d'Alençon.***

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de règlement 1416-3 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville.

RÉSOLUTION... APPROBATION PROJET
2010-07-690 DE RÈGLEMENT 1416-3

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M. Richard Perreault que *le Projet de règlement 1416-3 modifiant le Règlement 1416 concernant l'adoption du Plan d'urbanisme révisé 2009 de la Ville de Blainville afin de PERMETTRE le développement d'un projet d'habitations dans le secteur d'Alençon* soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le **24 AOÛT 2010 à 19 HEURES** au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION... MODIFICATION RÈGLEMENT
2010-07-691 DE ZONAGE 1418

M^{me} Marie-Claude Collin donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance, elle présentera ou fera présenter un règlement ayant pour objet de modifier le Règlement de zonage 1418, de façon à :

- a) créer la zone **H-407** à même une partie des zones **H-404** et **C-450** afin d'y autoriser le développement d'un projet intégré d'habitations multifamiliales;
- b) agrandir la zone **H-405** à même une partie de la zone **C-450**.

Cet avis de motion est donné conformément à l'article 114 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* et provoque conséquemment le gel de l'émission des permis ou certificats accordés pour l'exécution des travaux ou l'utilisation d'un immeuble qui, advenant l'adoption du présent règlement de modification, seront prohibés dans ***les zones concernées***.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de règlement 1418-9 modifiant le Règlement 1418 de zonage.

RÉSOLUTION... APPROBATION PROJET
2010-07-692 DE RÈGLEMENT 1418-9

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à certaines modifications au Règlement de zonage 1418, en concordance avec certaines modifications que la municipalité désire apporter à son Plan d'urbanisme actuellement en vigueur.

Le 6 juillet 2010.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude collin et appuyé par M. Alain Portelance que *le Projet de règlement 1418-9 modifiant le Règlement de zonage 1418*, soit approuvé par ce conseil.

QUE ce projet soit soumis à une assemblée publique de consultation à être tenue le **24 AOÛT 2010 à 19 HEURES** au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2010 du Comité consultatif d'urbanisme.

**RÉSOLUTION...
2010-07-693**

**RECOMMANDATIONS PROCÈS-VERBAL
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Liza Poulin d'accepter les recommandations contenues au procès-verbal de la réunion du **22 juin 2010** du Comité consultatif d'urbanisme.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant l'acceptation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Demande PIIA – 2010-00328 – 1270, boulevard Michèle-Bohec.

**RÉSOLUTION...
2010-07-694**

**ACCEPTATION – PLAN D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
DEMANDE PIIA – 2010-00328
PROJET DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL
1270, BOULEVARD MICHÈLE-BOHEC**

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin que le conseil, ayant reçu l'avis du Comité consultatif d'urbanisme du 22 juin 2010, approuve les plans et documents soumis dans le cadre de la demande **PIIA – 2010-00328** pour la construction d'un bâtiment industriel, l'aménagement du terrain et l'installation d'une enseigne murale au 1270, boulevard Michèle-Bohec, et ce, selon les conditions suivantes :

1. *QU'une lettre de garantie financière au montant de **20 500 \$** soit déposée afin d'assurer l'achèvement des travaux, selon l'article 14 du Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);*
2. *QUE la protection de certains arbres existant en façade soit assurée, afin de bonifier l'aménagement du terrain. Les arbres à préserver devront être identifiés en collaboration avec la conseillère en environnement de la ville de Blainville;*
3. *QU'un aménagement paysager soit réalisé (arbres d'alignement de rue aux 7 mètres et plantation de graminées entre les arbres, afin de dissimuler le stationnement et plantation dense de fleurs et vivaces) dans l'aire d'isolement autour du bâtiment.*

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le projet de résolution concernant l'acceptation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale – Demande PIIA – 2010-00329 – 99, rue Émilien-Marcoux.

**RÉSOLUTION...
2010-07-695**

**ACCEPTATION – PLAN D'IMPLANTATION
ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
DEMANDE PIIA – 2010-00329
AGRANDISSEMENT D'UN BÂTIMENT INDUSTRIEL
99, RUE ÉMILIEN-MARCOUX**

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Marie-Claude Collin que le conseil, ayant reçu l'avis du Comité consultatif d'urbanisme du 22 juin 2010, approuve les plans et documents soumis dans le cadre de la demande **PIIA – 2010-00329** pour l'agrandissement d'un bâtiment industriel au 99, rue Émilien-Marcoux, et ce, selon les conditions suivantes :

1. *QU'une lettre de garantie financière au montant de **5 000 \$** soit déposée afin d'assurer l'achèvement des travaux, selon l'article 14 du Règlement 1423 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);*
2. *QU'aucun stationnement supplémentaire ne soit aménagé sur le terrain adjacent;*
3. *QU'un aménagement paysager dense (comprenant des graminées) soit aménagé entre les arbres d'alignement de rue, afin de dissimuler les cases de stationnement, tel qu'indiqué en rouge sur le plan d'implantation.*

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 21 juin 2010 du directeur de l'Urbanisme et de l'environnement recommandant l'engagement de professionnels en architecture – projet « Quartier Chambéry de Blainville » - 2 entrées signalétiques.

**RÉSOLUTION...
2010-07-696**

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE
PROJET « QUARTIER CHAMBÉRY DE BLAINVILLE »
DEUX (2) ENTRÉES SIGNALÉTIQUES**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin de retenir les services de la firme **TREMBLAY L'ÉCUYER ARCHITECTES ASSOCIÉS (TLA)** pour la préparation d'une étude validant un budget de mise en place et de construction de deux (2) entrées signalétiques dans le projet « Quartier Chambéry de Blainville », pour un montant total n'excédant pas **4 750 \$ avant taxes** et qu'un montant additionnel de **2 000 \$ avant taxes** soit autorisé si la production d'une perspective couleur informatisée est demandée, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette somme à même le poste budgétaire 03-615-03-414.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du directeur de l'Urbanisme et de l'environnement recommandant l'engagement de professionnels pour la réalisation d'un Plan d'aménagement d'ensemble dans la zone H-635 – développement commercial.

RÉSOLUTION...
2010-07-697

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE)
ZONE H-635 – DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL**

Il est proposé par M. François Garand et appuyé par M^{me} Liza Poulin de retenir les services de la firme **FAHEY ET ASSOCIÉS** pour la réalisation d'un Plan d'Aménagement d'Ensemble (PAE) dans la zone **H-635** située entre l'autoroute 640, le chemin du Bas-de-Sainte-Thérèse et la limite de la Ville de Rosemère, pour un montant de **4 000 \$ avant taxes**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même le poste budgétaire 02- 610-00-414.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du directeur de l'urbanisme et de l'environnement recommandant l'engagement de professionnels pour la réalisation d'un projet de lotissement aux abords du boulevard Chambéry.

RÉSOLUTION...
2010-07-698

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
LOTISSEMENT – BOULEVARD CHAMBÉRY
PROJET « QUARTIER CHAMBÉRY DE BLAINVILLE »**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Liza Poulin de retenir les services de la firme **FAHEY ET ASSOCIÉS** pour la réalisation d'un projet de lotissement aux abords du boulevard Chambéry pour le projet « *Quartier Chambéry de Blainville* », pour un montant de **6 400 \$ avant taxes**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1432*, conditionnellement à l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du directeur de l'urbanisme et de l'environnement recommandant l'engagement de professionnels – modification au Règlement de zonage 1418 – projet « *Quartier Chambéry de Blainville* ».

RÉSOLUTION...
2010-07-699

**ENGAGEMENT PROFESSIONNELS
MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 1418
PROJET « QUARTIER CHAMBÉRY DE BLAINVILLE »**

Il est proposé par M. Alain Portelance et appuyé par M^{me} Marie-Claude collin de retenir les services de la firme **FAHEY ET ASSOCIÉS** pour la réalisation des modifications à apporter aux dispositions du Règlement de zonage 1418 pour le projet « *Quartier Chambéry de Blainville* », pour un montant de **5 400 \$ avant taxes**, et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier cette dépense à même les fonds prévus au *Règlement 1435*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

SOU MIS aux membres du conseil, le rapport du 28 juin 2010 du directeur de l'Urbanisme et de l'environnement recommandant le réaménagement des bureaux au Service de l'Urbanisme et de l'environnement.

RÉSOLUTION...
2010-07-700

RÉAMÉNAGEMENT BUREAUX
SERVICE DE L'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Collin et appuyé par M^{me} Nicole Ruel, dans le cadre du réaménagement des bureaux du **Service de l'Urbanisme et de l'environnement**, d'octroyer les contrats suivants, savoir :

- à **FINE POINTE TECH**, pour divers travaux électriques, pour un montant de **1 523,82 \$ toutes taxes incluses**;
- à **CHUBB EDWARDS**, pour la relocalisation de deux (2) têtes de gicleurs d'environ huit (8) pieds, pour un montant de **1 117,46 \$ toutes taxes incluses**;
- à **LE GROUPE GLOBAL**, pour l'ameublement du bureau du chef de division permis et inspections, pour un montant de **5 039,87 \$ toutes taxes incluses**;
- à **LES HABITATIONS J.M. MAYER ET FILS INC.**, pour l'aménagement de ce nouveau bureau, pour un montant de **4 862,65 \$ toutes taxes incluses**;
- à **SOLUTIONS ZOOM INC.**, pour le réaménagement des bureaux des secrétaires, des inspecteurs et de la réceptionniste du Service de l'Urbanisme et de l'environnement, pour un montant de **22 821,43 \$ taxes incluses**,

et d'autoriser la directrice des Finances et trésorière par intérim à approprier ces dépenses à même le fonds de roulement pour une période de *trente-six (36) mois*.

Après discussion, cette proposition est ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PAROLE AU CONSEIL

RÉSOLUTION...
2010-07-701

FÉLICITATIONS – FÊTES DE LA SAINT-JEAN
COMITÉ DES PARCS DU QUARTIER DES HIRONDELLES

Il est proposé par M. Louis Lamarre et résolu que des félicitations soient adressées au **COMITÉ DES PARCS DU QUARTIER DES HIRONDELLES**, à sa *présidente, Madame Céline Denis*, et à *toute son équipe*, pour le grand succès obtenu lors du traditionnel déjeuner champêtre tenu au parc des Hirondelles, le 24 juin 2010, dans le cadre des festivités de la **Saint-Jean**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2010-07-702

FÉLICITATIONS – FÊTES DE LA SAINT-JEAN
COMITÉ D'ANIMATION DU PARC CHANTE-BOIS

Il est proposé par M^{me} Nicole Ruel et résolu que des félicitations soient adressées au **COMITÉ D'ANIMATION DU PARC CHANTE-BOIS**, à son *président, Monsieur Sylvain Forgues*, et à *toute son équipe*, pour l'organisation des festivités de la **Saint-Jean** qui se sont tenues au parc Chante-Bois le 23 juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2010-07-703

FÉLICITATIONS – FÊTES DE LA SAINT-JEAN
COMITÉ DES PARCS DU QUARTIER ST-RÉDEMPTEUR

Il est proposé par M. Alain Portelance et résolu que des félicitations soient adressées au **COMITÉ DES PARCS DU QUARTIER ST-RÉDEMPTEUR, à son président, Monsieur François Malacket, et à toute son équipe**, pour l'organisation, le 24 juin 2010, au parc Blainville, d'une journée remplie d'activités dans le cadre de la Fête de la **Saint-Jean**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2010-07-704

FÉLICITATIONS – FÊTES DE LA SAINT-JEAN
COMITÉ DE CITOYENS DU SECTEUR FONTAINEBLEAU

Il est proposé par M^{me} Liza Poulin et résolu que des félicitations soient adressées au **COMITÉ DE CITOYENS DU SECTEUR FONTAINEBLEAU, à sa présidente, Madame Louise Duquette, et à toute son équipe**, pour l'organisation des festivités de la **Saint-Jean** tenues au parc Fontainebleau le 23 juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2010-07-705

FÉLICITATIONS
CLUB DE GOLF LE FONTAINEBLEAU
ET SYNCHRO SPORTS

Il est proposé par M^{me} Liza Poulin et résolu que des félicitations soient adressées au **CLUB DE GOLF LE FONTAINEBLEAU** et à **SYNCHRO SPORTS** pour l'organisation et la tenue, avec un succès remarquable, des « *Championnats de Montréal* » du 28 juin au 3 juillet 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2010-07-706

FÉLICITATIONS – FÊTES DE LA SAINT-JEAN
COMITÉ DES PARCS DU QUARTIER NORD

Il est proposé par M. Richard Perreault et résolu que des félicitations soient adressées au **COMITÉ DES PARCS DU QUARTIER NORD, à son président, Monsieur Gaétan Lapointe, et à toute son équipe**, pour l'organisation des festivités de la **Saint-Jean** au parc Marc-Aurèle-Fortin, le 23 juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION...
2010-07-707

FÉLICITATIONS – FÊTES DE LA SAINT-JEAN
PARC DUBREUIL

Il est proposé par M. François Garand et résolu que des félicitations soient adressées au **CENTRE RÉCRÉATIF BLAINVILLE INC. (CRBI), à son président, Monsieur Pierre Hachey, et à toute son équipe**, pour l'organisation des festivités de la **Saint-Jean** au parc Dubreuil, le 23 juin 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le 6 juillet 2010.

RÉSOLUTION...
2010-07-708

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Richard Perreault et appuyé par M^{me} Nicole Ruel que la séance soit levée à 22 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(S) Guy Frigon

MAIRE SUPPLÉANT

(S) Claude Bertrand

**DIRECTEUR DES SERVICES
JURIDIQUES ET GREFFIER**